



Déclaration de l'Union Départementale
Force Ouvrière de l'Essonne

**Contre le coup de force du gouvernement avec le recours au 49-3,
organisons la grève et sa reconduction dans les AG dès le 17 mai
pour le retrait du projet de loi travail !**

Depuis 2 mois, à l'appel de leurs organisations syndicales CGT, FO, Solidaires, FSU, avec les organisations de jeunesse UNEF, UNL, FIDL, les salariés sont mobilisés par la grève et les manifestations pour exiger le retrait pur et simple du projet de loi patronale Hollande, Valls, El Khomri, Gattaz, Berger qui organise la casse du Code du travail.

L'opposition à ce texte est majoritaire dans le pays : 71% contre !

Le projet de loi est minoritaire à l'Assemblée nationale

Alors que 81% des français sont opposés à l'utilisation de l'article 49-3, le gouvernement a décidé malgré tout de passer en force en ayant recours à cette procédure antidémocratique déjà utilisée pour la loi anti-ouvrière Macron.

C'est un aveu de faiblesse. Ce projet de loi n'a aucune légitimité !

Nous n'accepterons jamais la suppression de la « hiérarchie des normes », acquis des luttes ouvrières de 1936, qui conduirait à la remise en cause des conventions collectives et des accords de branches au profit d'accords d'entreprises taillés sur mesure par le patronat local pour bloquer les salaires, modifier les horaires de travail et faciliter les licenciements.

Nous ne voulons pas d'un Code du travail différent d'une entreprise à l'autre.

Après la casse du Code du travail, ce sera la casse des statuts de la Fonction Publique, jugés obsolètes et surtout trop contraignants pour l'employeur.

L'heure est à la mobilisation générale. Déjà, dans plusieurs secteurs professionnels (cheminots, routiers, énergie, chimie, construction, santé, Poste, Education nationale, aéroport de Paris...), des fédérations syndicales CGT, FO, Solidaires... appellent à la grève dès le 17 mai et à décider en assemblée générale de sa reconduction.

L'Union Départementale FO de l'Essonne invite tous ses adhérents et toutes ses structures à assurer le succès des grèves dès le 17 mai, ainsi que des manifestations interprofessionnelles des 17 et 19 mai, et à amplifier la mobilisation en organisant la poursuite de la grève en AG de salariés dans l'unité avec les organisations syndicales.

Si le gouvernement persiste à ne pas nous entendre, nous sommes prêts à répondre à un appel à une manifestation nationale à Paris, nouvelle étape pour le retrait de ce projet de loi.

**49-3 ou pas, on continue !
Retrait immédiat du projet de loi !**

Evry, le 17 mai